

**Motion de Mme Marie-Thérèse Engelberts, MM. Robert Pattaroni et Guy Valance: «Pour la création de trois espaces publics pour l'exposition temporaire d'oeuvres d'art».**

(renvoyée à la commission des beaux-arts lors de la séance du Conseil municipal du 28 mai 1997)

*PROJET DE MOTION*

En vue de:

- éviter les expositions sauvages d'oeuvres d'art qui entraînent agacements, débats et procédures coûteuses et inutiles;
- faciliter l'exposition d'oeuvres d'art dans les espaces publics prévus à cet effet au sein de quartiers populaires;
- favoriser l'ouverture de la population à l'expression artistique en intégrant les oeuvres d'art à l'espace urbain du quartier;
- privilégier des lieux d'exposition moins conventionnels que ceux proposés pour les galeries et musées,

le Conseil municipal propose que les modalités pratiques de gestion d'un tel projet ainsi que les critères d'exposition soient définis par la commission des beaux-arts.